

Inscriptions scolaires 2019-2020

Les inscriptions pour la rentrée scolaire 2019-2020 concernent les enfants en âge d'entrer en petite section de maternelle (nés en 2016) ou en cours préparatoire d'école élémentaire (nés en 2013). Nouveauté cette année : vous pouvez effectuer cette démarche sur le Portail Famille, si vous avez déjà un compte. Clôture des inscriptions : le 26 janvier 2019.

Mis en ligne le 03 décembre 2018



Les dates d'inscription

Du lundi 3 décembre 2018 au samedi 26 janvier 2019 (dates impératives)

Comment inscrire votre enfant ?

Via le Portail famille

Si vous avez déjà un compte sur le Portail Famille, inutile de vous déplacer en mairie. Cette démarche peut être entièrement effectuée en ligne.

La procédure est expliquée sur la page d'accueil du Portail Famille.

En mairie

Si vous n'avez pas encore de compte sur le Portail Famille ou si vous n'avez pas accès à Internet, vous

pouvez inscrire votre enfant en mairie, **au guichet de l'Accueil Familles-Citoyenneté.**

Quels documents fournir ?

Le formulaire d'inscription scolaire 2019-2020 rempli, daté et signé

Les photocopies des documents suivants :

- > Le livret de famille (les pages parents et enfants)
- > Un justificatif de domicile récent (dernier avis d'imposition sur le revenu, taxe d'habitation, dernière quittance de loyer) ou, à défaut, une attestation d'hébergement et un justificatif de domicile de l'hébergeant (avec la copie de la pièce d'identité de l'hébergeant)
- > Les pages de vaccination (carnet de santé)
- > En cas de séparation, une copie du jugement concernant la garde de l'enfant
- > Un certificat de radiation pour les inscriptions en cours d'année



Vue plan ▼



≡ RETOUR À LA LISTE





VILLE DE CHAVILLE

1456 AVENUE ROGER SALENGRO
92370 CHAVILLE

☎ 01 41 15 40 00

🕒 Horaires

08h30 > 12h30 / 13h30 > 17h30

Fermeture le mardi matin

Vendredi fermeture à 16h30

Samedi 9h > 12h

@ CONTACTEZ-NOUS